

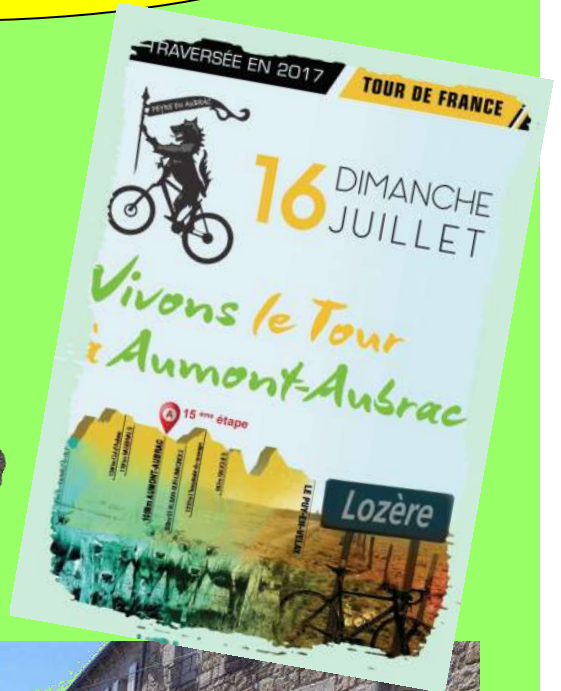
Le Nouvel Echo

n° 1

P
E
Y
R
E

E
N

A
U
B
R
A
C



Peyre en Aubrac - Maison la Terre de Peyre
- Rte du Languedoc - Aumont - 04.66.42.84.70
Ouvert : 9h - 12h / 14h - 17h (vendredi 16h)

Juillet 2017

Peyre en Aubrac



Edito

Sept mois viennent de s'écouler depuis la création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

Dans le dernier édito, j'ai exprimé la forte volonté de faire en sorte que l'information continue à paraître chaque semestre à travers le bulletin municipal. Un bulletin que vous recevrez avec un peu de retard, mais chacun d'entre vous comprendra qu'il m'a fallu un peu plus de temps et d'organisation afin de rédiger les textes au niveau de Peyre en Aubrac, des 6 communes déléguées et de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

C'est le temps des mutualisations et des transformations territoriales, un nouveau conseil municipal, composé de 70 élus, qui s'est déjà réuni plusieurs fois. Gérer une telle assemblée n'est pas toujours chose facile, mais je fais en sorte que chacun puisse participer aux débats avec une totale liberté d'expression et de choix dans les décisions que nous devons prendre.

J'applique la même méthode au sein de la communauté des communes, je pense que les 35 élus apprécient cette façon de travailler en équipe, avec un objectif commun : construire l'avenir dans le dialogue, la concertation, la transparence, avec rigueur et énergie, au service de notre population.

Nous avons de nombreux défis et challenges à relever, nos services administratifs et techniques se réorganisent, nous aurons à l'automne un directeur des services techniques qui aura en charge nos deux collectivités.

Je remercie l'ensemble de notre personnel qui s'engage à nos côtés de façon volontaire et efficace, qui nous permettent de mener à bien nos missions et ainsi répondre le mieux possible à l'attente de nos concitoyens.

Dans les différentes rubriques de ce bulletin vous trouverez les premiers comptes-rendus des conseils municipaux ou commentaires, les travaux, les projets, la vie économique, sociale, sportive, culturelle, tout ce qui a trait au développement et au rayonnement de notre territoire.

Peut-être dans ce premier numéro apparaîtront des imprécisions, des oublis, un manque d'informations au niveau des communes déléguées.

Si tel était le cas, il sera dans l'avenir fait en sorte de remédier à ces imperfections.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture

Alain Astruc
Maire de Peyre en Aubrac
Président de la communauté des communes
Des Hautes Terres de l'Aubrac

Ce samedi 7 janvier 2017, s'est déroulée la première réunion du conseil municipal de Peyre en Aubrac, à l'ordre du jour, l'élection du maire et des adjoints, avec la participation des 70 élus présent ou ayant donné pouvoir.

Notre commune devient la 5ème commune de Lozère après Mende, Marvejols, St Chély d'Apcher et Langogne, près de 2 500 habitants et une superficie de 153.3km².

Une charte a été établie, les communes déléguées conservent les services et activités précédentes. Chaque maire délégué garde un rôle majeur dans la vie de sa collectivité.

Il est décidé l'installation de commissions présidées par les maires délégués :

- | | |
|--|---------------------------------|
| • Commission finance et stratégie | Président Michel Guiral |
| • Commission développement économique et touristique | Président Daniel Mantrand |
| • Commission aménagement de l'espace, urbanisme, travaux et voirie | Président Denis Gras |
| • Commission eau, environnement assainissement, agriculture | Président Christian Malavieille |
| • Commission action sociale, scolaire | Président Emile Chabert |

Au cours de la réunion du 22 février, le conseil a désigné les membres du bureau de Peyre en Aubrac composé par 2 élus de chaque commune déléguée, soit un total de 12.

L'assemblée vote à l'unanimité pour la signature des contrats emprunts de 400 000 euros pour le financement des travaux du centre du Ventouzet.

Le conseil approuve l'extension des réseaux et la création d'une nouvelle station d'épuration à Aumont Aubrac ainsi que l'avenant aux travaux d'aménagement du village des Salèles au Fau de Peyre.

Le programme de voirie 2017 sera pris en charge par la commune nouvelle pour un montant de travaux de 60 000 euro à chacune des 3 communes attributaires cette année.

Le département de la Lozère finance ce programme à hauteur de 72 000 euros.

Le maire propose de garantir le montant de 60 000 euros par commune au 3 communes devant en bénéficier en 2018, ce qui est accepté par l'ensemble des conseillers.

Les activités du camping d'Aumont-Aubrac, les travaux du Ventouzet, le point multiservices de St Sauveur de Peyre, les lotissements Bois-grand à Aumont et le Devès à Javols sont assujettis la T.V.A.

Alain Astruc précise que les maires délégués sont en charge de la gestion de leur commune avec les conseils municipaux délégués, ils doivent déterminer et suivre les travaux sur leur territoire.

Lors des questions diverses, il est évoqué le dossier des éoliennes, le maire Alain Astruc expose qu'il a reçu divers courriers émanant de particuliers et de l'association « Collectif Terre de Peyre », qu'il s'est entretenu avec des opposants au projet éolien présenté par la société SAMEOLE sur les communes déléguées de la Chaze de Peyre et de Ste Colombe de Peyre. Il reedit en ces occasions, comme il le reedit ce 22 février, qu'il est opposé à tout projet de ce type sur le territoire communal, l'existant sur le secteur du Fau de Peyre étant largement suffisant pour répondre aux exigences européennes et qu'il est exclu de miter davantage notre secteur à vocation touristique, notamment l'itinérance avec les chemins de St Jacques de Compostelle, de St Guilhem le Désert et le Tour de l'Aubrac, position affirmée et votée à l'unanimité lors du dernier conseil du syndicat mixte de préfiguration du futur PNR de l'Aubrac.

Il informe l'assemblée qu'il s'en est ouvert auprès de Monsieur le Préfet, le représentant de l'Etat paraissant d'accord avec son point de vue et de l'envoi d'un courrier accompagné des délibérations des communes.

Monsieur le maire propose d'attendre la position de Monsieur le Préfet, si ce dernier décide de soumettre ce projet à enquête publique, le conseil délibérera, vote à l'unanimité sur cette proposition.

Peyre en Aubrac (suite)

Sectionnaires de Gouttes, François Hermet, explique que les sectionnaires des Gouttes et de la Baraque des Gouttes sont gérés par la SAFER dans le cadre d'une convention, les baux arrivant à échéance, il y a lieu de renouveler ce partenariat, vote à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle la dissolution du SIAEP en conséquence de la fusion des communes, il est dressé un constat satisfaisant des installations A.E.P.

Des travaux urgents ont été effectués sur la station de Lasbros, remise en fonctionnement de la télégestion, renforcement de l'électricité grâce à un système anti foudre, modification des processus de traitement de l'eau qui permet de réduire de façon significative les dépenses de fonctionnement.

Rythmes Scolaires

Après consultations et avis des conseils des écoles, parents d'élèves et enseignants, les élus de la commune nouvelle Peyre en Aubrac ont décidé de revenir à la semaine de 4 jours.

Séance du 11/4

Comptes administratifs et comptes de gestion 2016 (Budget principal et budgets annexes)

Le compte administratif 2016 de la commune, en accord avec le compte de gestion du receveur Municipal, fait ressortir un excédent de fonctionnement de 1 007 237.62 € dont 522 645.10 € prélevés pour les dépenses d'investissements.

Le compte administratif 2016 de l'eau et l'assainissement, identique au compte de gestion du receveur municipal, présente un excédent de fonctionnement de 65 136.45 € dont la totalité est prélevée pour les dépenses d'investissement

Les comptes administratifs 2016 des CCAS, de la Caisse des Ecoles, du lotissement Bois Grand et du lotissement le Devès ont été votés à l'unanimité.

Vote des 3 taxes communales :

Taxe d'habitation : **13.96 %** / taxe foncière bâtie : **14.32%** / taxe foncière non bâtie : **164.29%**

Le budget 2017 de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses

| | |
|---------------------------|---------------------------|
| Section de fonctionnement | 3 617 645.52 euros |
| Section d'investissement | 2 987 743.33 euros |

Budget Eau et Assainissement

Le budget 2017 de l'eau et de l'assainissement s'équilibre en recettes et en dépenses

| | |
|--------------------------|---------------------------|
| Section d'exploitation | 951 224.15 euros |
| Section d'investissement | 1 138 938.98 euros |

Peyre en Aubrac (suite)

Séance du 27/4

Vote des taux de 4 taxes directes locales-gestion 2017

Lissage des taux et harmonisation abattements taxe d'habitation

Le conseil municipal :

Article 1

après avoir arrêté le produit nécessaire à l'équilibre du budget, soit :

1 004 427 €, vote les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2017

| Taxes | Bases | Taux | Produit |
|-------------------|--------------|----------|--------------------|
| Taxe d'habitation | 3 343 000 € | 13.96% | 466 683 € |
| Foncier bâti | 2 586 000 € | 16.32 % | 422 035 € |
| Foncier non bâti | 70 400 € | 164.29 % | 115 660 € |
| | Total | | 1 004 378 € |

Article 2

Décide d'appliquer, pour la taxe d'habitation, le régime d'abattement de droit commun (et donc suppression des abattements facultatifs sur les communes déléguées d'Aumont Aubrac et de St Sauveur de Peyre).

Article 3

Décide de l'intégration fiscale progressive des taxes communales (taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti) s'effectuera sur 12 ans.

Développement de l'éolien : territoire de la Terre de Peyre

N'ont pas pris part au vote : Emile Chabert, Vincent Hermet et Denis Gras par procuration

| | |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 70 |
| Nombre de suffrage exprimés | 60 |
| Votes : | |
| <i>Contre</i> | 5 |
| <i>Pour</i> | 51 |
| <i>Abstention</i> | 4 |

Vu l'arrêté préfectoral N° PREF-BRCL2016259-0002 du 15/9/16 portant création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac,

Vu la délibération du 10/12/16 du conseil municipal de la commune de la Chaze de Peyre concernant un avis défavorable au projet éolien de la Sté SAMEOLE présenté en septembre 2016 en réunions publiques à Ste Colombe de Peyre et à la Chaze de Peyre,

Vu la délibération du 19/12/16 du conseil municipal de la commune de Ste Colombe de Peyre concernant un avis défavorable au projet éolien de la Sté SAMEOLE présenté en septembre 2016 en réunions publiques à Ste Colombe de Peyre et La Chaze de Peyre,

Vu la proposition du conseil du syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Aubrac qui s'est prononcé contre l'implantation d'éoliennes sur son territoire.

Peyre en Aubrac (suite)

Délibéré

Article 1

Approuve la position du conseil du syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Aubrac qui s'est prononcé contre l'implantation d'éoliennes sur son territoire

Article 2

S'oppose à tout projet éolien sur la commune de Peyre en Aubrac, dont le projet de la Sté SAMEOLE sur les communes déléguées de Ste Colombe de Peyre et de la Chaze de Peyre.

Article 3

Demande à Monsieur le Préfet de la Lozère, représentant de l'Etat, de ne pas donner l'autorisation d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Peyre en Aubrac.

Article 4

Confie, en tant que de besoin, toute délégation utile à Monsieur le Maire pour la signature des pièces concernant cette opération.

Amendes de police 2017 : demande de financement

Le conseil municipal,

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de créer un espace de stationnement dans le village de Javols afin de permettre le dégagement du stationnement fait à hauteur de l'école forestière et de l'entrée du village de Javols qui sont accidentogènes.

Il fait part des devis estimatifs pour les travaux envisagés

A l'unanimité, Délibéré

- Approuve l'estimatif des travaux pour la création d'une zone de stationnement
- Valide le plan de financement suivant :

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| Coût de l'opération Travaux | 12 279 € HT |
| <i>Subvention département</i> | 3 853 € |
| <i>Dotation parlementaire</i> | 6 000 € |
| <i>Fonds propres</i> | 2 426 € |
| TOTAL HT | 12 279 € |

- La dépense résultant de cette délibération fait l'objet d'une inscription au BP 2017
- Délègue le maire pour solliciter auprès du département, la subvention la plus élevée possible dans le cadre du produit des recettes des amendes de police
- Confie, en tant que besoin, toute délégation utile au maire délégué de Javols pour la signature de pièces concernant cette opération.

Centre Communal d'Action Sociale : Désignation des membres

Vu l'arrêté préfectoral N°PREF-BRCL2016259-0002 du 15/9/16 portant création de la commune nouvelle Peyre en Aubrac,

Vu la délibération n°2017-245 en date du 11/4/17,

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal procède à la nomination des membres du Conseil d'administration et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Délibéré

| <u>Commune déléguée</u> | <u>membres élus</u> | <u>membres désignés</u> |
|-------------------------|--|---|
| Aumont Aubrac | André Ginestière Joëlle Bélicourt Murielle Crespin | Marie Antoinette Gras Marie Clavel Nelly Trocellier |
| La Chaze de Peyre | Michelle Bastide | Christiane Bastide |
| Javols | Denis Deltour | Nicole Stemmer |
| Fau de Peyre | Renée Cordesse | Yvette Velay |
| Ste Colombe de Peyre | Thérèse Arrufat | Hélène Hermet |
| St Sauveur de Peyre | Yvette Itier | Chantal Trauchessec |

Appel à projet de l'agence de l'eau potable : protection et qualité de l'eau

Monsieur le maire présente l'appel projet cité en objet

L'agence de l'Eau Adour-Garonne réserve une enveloppe de 20M€ d'aide avec un taux exceptionnel de 80%.

Sont concernés tous les réseaux d'eau potable qui connaissent des problèmes de qualité bactériologique avec une priorité donnée aux réseaux dont les captages ne sont pas régularisés. L'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence de l'eau ont identifié près de 2 000 systèmes éligibles. Les 5 réseaux de la commune déléguée de Ste Colombe de Peyre et les 6 captages les alimentant en font partie.

Un programme de travaux est donc envisageable plus précisément les travaux de protection des captages Hermet, Soulages et Seguin sur la base des avis hydrogéologiques de M. Bérard de janvier 2011 puisque la procédure de régularisation de ces captages n'est pas terminée à ce jour.

Le bureau d'étude Aqua Services qui s'occupe du montage des dossiers de régularisation des captage a rédigé le dossier de consultation des entreprises de ce projet de travaux. Monsieur le maire présente l'estimation du coût de chaque opération et le coût global des travaux estimés à :

111 800€HT. Avec les frais d'études (11 500€HT), les imprévus (12 200€HT soit environ 10%) et les frais de publicité de mise en concurrence (1 500€HT), le coût du projet se monte à 137 000€HT.

La SAFER s'est occupée de réunir et compléter les pièces nécessaires au dépôt du dossier de candidature.

Le dossier doit être déposé à l'Agence de l'eau avant le 31/5/2017.

Après connaissance de cet exposé, et après avoir délibéré, le conseil syndical

1. Valide la candidature de la commune à l'appel à projet cité en objet
2. Valide la liste des travaux à présenter dans la candidature
3. Valide l'estimation du coût des travaux présentée par Aqua Services et le coût global du projet à savoir 137 000€HT
4. Donne mandat à Monsieur le maire pour solliciter le concours financier de l'agence de l'Eau Adour-Garonne dans cette opération
5. Donne mandat à Monsieur Emile Chabert, maire délégué de Ste Colombe de Peyre pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Peyre en Aubrac (suite)

Notre commune nouvelle Peyre en Aubrac, regroupe les communes déléguées d'Aumont Aubrac, la Chaze de Peyre, le Fau de Peyre, Javols, Ste Colombe de Peyre et St Sauveur de Peyre.

Le siège de la mairie de Peyre en Aubrac se situe aux services administratifs de la Maison de la Terre de Peyre - Avenue du Languedoc à Aumont Aubrac.

Mémento pratique : <http://peyreenaubrac.fr>

Permanence du service administratif de Peyre en Aubrac (pour toute les questions administratives générales : urbanismes, facturations.....)

Maison de la Terre de Peyre
Avenue du Languedoc - Aumont Aubrac
48130 Peyre en Aubrac
Tél 04 66 42 84 70
mail : peyreenaubrac@orange.fr
lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

Mairie déléguée d'Aumont Aubrac (Etat-civil, élection, accueil population)

Place du portail - Aumont Aubrac - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **lundi au vendredi de 9h à 12h**

Tél 04 66 42 80 02 mail : mairie.aumontaubrac@wanadoo.fr

Mairie déléguée de la Chaze de Peyre (Etat-civil, élection, accueil population)

Bourg - Chaze de Peyre - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **mardi et jeudi de 15h45 à 17h45**

Tél 04 66 42 88 80 mail : mairie.chaze.peyre.48@orange.fr

Mairie déléguée du Fau de Peyre (Etat-civil, élection, accueil population)

Bourg - Fau de Peyre - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **mardi et jeudi de 10h à 12h**

Tél 04 66 31 11 07 mail : mairie.faupeyre@wanadoo.fr

Mairie déléguée de Javols (Etat-civil, élection, accueil population)

Bourg - Javols - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **mardi et jeudi de 10h à 12h**

Tél 04 66 42 84 06 mail : secretariat@mairie-javols.fr

Mairie déléguée de Ste Colombe de Peyre (Etat-civil, élection, accueil population)

Bourg - Ste Colombe de Peyre - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **mardi et jeudi de 13h30 à 15h30**

Tél 04 66 42 83 08 mail : mairie.stecolombepeyre@orange.fr

Mairie déléguée de St Sauveur de Peyre (Etat-civil, élection, accueil population)

Bourg - St Sauveur de Peyre - 48130 Peyre en Aubrac

Ouverture au public : **mardi et jeudi de 10h à 12h**

Tél 04 66 42 85 14 mail : mairie.stsauveurdepeyre@orange.fr



Travaux en cours



Construction de la station d'épuration

2 appels d'offre ont été lancés pour l'attribution des marchés pour l'aménagement des réseaux, de la construction et de la mise au point de la future station. Dès que les entreprises seront choisies, les travaux devraient débuter dans l'hiver par la construction des réseaux et notamment l'alimentation électrique du site

Maison Assistantes Maternelles

La 1ère phase étant achevée, les travaux concernant l'ancien bâtiment sont en cours et devraient s'achever vers la fin d'année. Sur ce projet, la commune est maître d'ouvrage de l'aménagement des locaux pour l'accueil de la future MAM.

Sécurisation des lignes HTa Enedis

Afin de sécuriser le réseau, Enedis (ex ErDF), a prévu d'enterrer plusieurs sections de lignes aérienne aux abords et dans le centre bourg d'Aumont Aubrac.

La municipalité souhaite à cette occasion coordonner l'enfouissement d'autres lignes aériennes (électricité BT, téléphone, fibre....) dans la traversée du centre bourg. Les travaux devraient débuter à l'automne.

Réseau pluvial de la Ginestado

Une consultation auprès des entreprises a été lancée pour sécuriser l'écoulement des eaux pluviales en aval de la maison de retraite. Ces travaux devraient permettre un meilleur écoulement des eaux en cas d'orage et ainsi éviter l'érosion des terrains traversés et limiter le risque de débordement.

Voirie

Différents aménagements de voirie ont été programmés et devraient commencer dès la fin de l'été. Un effort particulier sera fait pour la réfection de nos chemins.

Borne électrique Foirail

En coordination avec le SDEE, une borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée sur le foirail.

La mise en service est prévue très bientôt.





La Ginestado

Les travaux du bâtiment neuf sont réalisés, nos résidents peuvent désormais bénéficier de nouveaux locaux très fonctionnels et accueillants, un confort très apprécié par nos aînés ainsi que l'ensemble du personnel et qui donne satisfaction aux familles. Dans l'ancien bâtiment il est prévu de garder les services administratifs, la cuisine, de créer des logements pour personne âgées autonomes et l'installation de la maison des assistantes maternelles dont les travaux sont actuellement en cours.

E-Banc

La commune vient d'acquérir le premier E-banc du département réalisé par notre entreprise locale Gaillard Rondino.

Il est installé en plein centre ville devant la mairie.

Ce mobilier urbain est équipé d'une connectique double USB en inox permettant de recharger tablettes, Smartphones ou tout autre appareil pouvant être relié par câble USB.

C'est un panneau solaire fixé en haut d'un mât qui fournit l'énergie nécessaire, la puissance de la charge est équivalente à celle d'un allume-cigares de voiture.

L'entreprise Rondino compte bien étendre sa gamme d'E-banc sur l'ensemble des chemins de randonnées, un projet qui se veut à la fois rural et urbain.

Au niveau du financement, coût 2 750€ HT, la commune a reçu une subvention du Crédit Agricole de 1 000€ dans le cadre des projets innovants.





Tourisme (suite)

Office de Tourisme

Cet été l'office de tourisme a proposé plusieurs animations :

- Nouveauté : sorties astronomie avec Claude Geourjon, vulgarisation du ciel, des étoiles et des planètes avec un télescope. Vendredi 28/7 et lundi 7/8 à partir de 22h (tarif 5€/pers).
- Randonnées accompagnées les mardis matin de 9h30 à 12h30 avec Patrick Lafont guide de moyenne montagne (tarif 5€/pers - 3€ 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans). Bonus : 2 randonnées nocturnes cette année. La 1ère du 21/7 a été annulée en raison de la météo pluvieuse et la seconde a eu lieu le 18/8 à 20h.
- Sorties VTT encadrées par Jean Baptiste Trauchessec pour les enfants de 8 à 16 ans les mercredis de 10h à 12h (tarif 10€/pers équipements fournis)
- Visites guidées du site archéologique, de la salle d'exposition et du site extérieur de Javols les jeudis de 10h à 12h (tarif 3€/adulte - 2€ 12 à 18 ans - gratuit moins de 12 ans).
- Sorties botaniques animées par Karine Gilles les vendredis 7 et 12/7 et les 11 et 25/8 de 10h à 12h (tarif 8€/pers - gratuit moins de 12 ans)
- Randonnée gourmande, reconduite pour la 3ème édition, toujours en collaboration avec le comité des fêtes et les jeunes agriculteurs. Celle-ci a eu lieu le mardi 1er/8 à 18h30 avec comme guide J.Baptiste Trauchessec (tarif 15€/adulte - 10€ 12 à 18 ans - 5€ 6 à 12 ans)

Le dimanche 16/7, Peyre en Aubrac a accueilli le Tour de France lors de la 15ème étape Laissac/Le Puy en Velay. Diverses animations du jeudi au dimanche ont eu lieu. L'office a pris les réservations :

Jeudi 13/7

- Randonnée découverte 3km autour du Fau de Peyre : 3 inscrits dont 1 enfant
- Randonnée découverte 7km autour du Fau de Peyre : 9 inscrits
- Visite de ferme et dégustation de produits de 18h à 20h : 19 inscrits dont 5 enfants
- Randonnée culturelle autour de Ste Colombe de Peyre : 9 inscrits
- Nuit des étoiles : 27 personnes (complet)



Vendredi 14/7

- Randonnée culturelle 12,5km La Chaze de Peyre/St Sauveur : 13 inscrits dont 2 enfants
- Nuit des étoiles : 36 personnes dont 6 enfants (complet)

Samedi 15/7

- Randonnée culturelle 14km Javols et visite musée : 19 inscrits dont 3 enfants

Dimanche 16/7

- Défilé de vélos fleuris : 29 inscrits

L'office a été délocalisé place du relais aux côtés de la filière pêche et Lozère Nouvelle Vie, énormément de passage pour informations diverses aussi bien sur les animations que sur la promo du territoire. Nous avons effectué la vente de billets place du foirail : 300 tickets repas ont été vendus.





Tourisme (suite)

Comme chaque année, l'office de tourisme apporte également son aide à l'organisation de la brocante, du concert des News Poppys, de la foire aux champignons, du marché de Noël...



Cette année le Lycée agricole privé Terre Nouvelle de Marvejols nous proposera une animation de divers travaux réalisés par les élèves de BTS PA (production animale) et de terminale STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant). Ils ont remporté respectivement la 1^{ère} et 2^{ème} place au salon de l'agriculture en participant au concours des Ovinpiades collectives 2016/2017. Par le biais de produits de communication très variés, ils mettront en avant la Lozère sous ses atouts agricoles et vous impliqueront au cœur des méthodes des agriculteurs d'aujourd'hui et de demain.





Tourisme (suite)

L'assemblée générale s'est déroulée en présence d'une trentaine de personnes. Après l'accueil par la présidente, le rapport moral fait apparaître l'activité de l'office du tourisme tout au long de l'année, avec de nombreuses animations durant la période estivale.

Il est fait le point avec les autres associations du canton qui entraînent une dynamique et une solidarité sur notre territoire. Les randonnées pédestres pourront être téléchargées sur internet, des promotions extérieures seront faites, notamment une présentation du village-étape sur l'aire de la Lozère, un stand de l'Aubrac tourisme à Lyon.

Le 17 mai dernier, a eu lieu le vernissage de l'exposition sur la Lozère proposée par les élèves BTS (PA) et de Terminale (STAV) du lycée agricole Terre Nouvelle de Marvejols.

St Guilhem le Désert

Toujours autant de succès pour nos chemins de grande randonnée où marcheurs et pèlerins, tous ces passionnés de l'itinérance continuent à découvrir la richesse de notre patrimoine, la beauté de nos paysages et de nos sites touristiques, la qualité de notre accueil et de nos produits du terroir.

Au croisement de ces chemins qui traversent notre village, le directeur territorial d'Enedis (ex ErDF), les élus, les membres des associations de Peyre en Aubrac ont réceptionné la mise en peinture du poste électrique route d'Aubrac.

Cette fresque a été réalisée par Roland Lesluin, artiste peintre lozérien.

Sur les façades sont exprimées le village et les différentes façons de parcourir le chemin de St Jacques, de St Guilhem ou le tour de l'Aubrac.



Les coureurs et les accompagnateurs du

tour de France ont pu, en ce début de juillet, apercevoir, certes à grande vitesse, cette magnifique réalisation.

Association « sur les pas de St Jacques »

En 2018 célébrations du 20ème anniversaire de l'inscription des Chemins de St Jacques en France, valeur universelle exceptionnelle, au patrimoine mondial et du 700ème anniversaire de l'arrivée de Béranger/Brenguier de Landorre (né à Salmiech) à St Jacques comme archevêque.

Assemblée générale 2017 à Malbouzon

L'assemblée générale annuelle de l'association « sur les pas de St Jacques » s'est tenue à Malbouzon le samedi 22 avril dernier. Simone Anglade, présidente, souhaite la bienvenue à tous, à Malbouzon au cœur du plateau de l'Aubrac. En introduction, elle tient à présenter ce village étape du chemin et souligne que Malbouzon est un bourg actif, typique de cette région qui depuis le 1er janvier fait partie de la commune nouvelle de Prinsuejols-Malbouzon et de la communauté de communes des Haute Terres de l'Aubrac, présidée par Alain Astruc, maire de Peyre en Aubrac. Elle remercie par ailleurs M. David Tardieu, maire délégué de la commune nouvelle pour son accueil.



Tourisme (suite)

Ce lieu recèle une église romane du XIIème siècle bâtie sur l'emplacement d'un ancien prieuré qui dépendait de l'Abbaye Ste Foy de Conques en Rouergue. Malbouzon est réputé pour sa foire, la première de la saison sur l'Aubrac (1er dimanche de juin), très courue et vitrine de l'activité locale.

Après avoir excusé les absents, la présidente remercie les membres présents à cette 28ème rencontre, temps fort de l'association.

Cette assemblée générale permet de mesurer l'attachement et l'investissement des acteurs locaux à ce patrimoine qui véhicule des valeurs universelles exceptionnelles.

La réalisation du **guide pratique et de découverte** en est un exemple. Compagnon de route très apprécié, il se veut être un lien entre tous les intervenants.



Simone Anglade remercie « ceux qui travaillent tout au long de l'année pour l'entretien et la vitalité du chemin », notamment les baliseurs bénévoles des fédérations de randonnée pédestre, les communes et les conseils départementaux qui soutiennent l'association.

Elle a souligné l'excellente coopération avec les offices de tourisme, l'ACIR partenaire de l'Etat sur les comités de gestion et de gouvernance des Biens UNESCO. Autant « d'acteurs » qui permettent de mener des projets fédérateurs au service des marcheurs et pèlerins.





Tourisme (suite)

Village-Etape

Pour la 2ème année consécutive, Lozère tourisme s'associe à la Fédération Française des Villages Etapes pour promouvoir le Label sur l'Aire de la Lozère ce vendredi 14/7.

Ce partenariat est né de la présence de 3 villages-Etapes en Lozère : La Canourgue, Aumont Aubrac et Florac, les deux premiers étant situés sur l'autoroute A75.

Lors de ce week-end de grand chassé-croisé, les automobilistes ont pu apprécier le temps d'une pause, les richesses de ces villages et leurs offres en commerces et services.

C'est l'occasion de faire davantage connaître le concept de village-étape aux visiteurs et ainsi les inciter à sortir de l'autoroute, prendre le temps sur la route de se laisser surprendre par des villages au cadre agréable.

Le personnel de l'OTSI et notre secrétaire communale ont participé activement à cette journée réussie. A ce jour, le réseau regroupe 51 communes en France et projette pour 2025 de s'élargir à 80 villages-étapes.



Affaires Sociales Sportives et Culturelles



FOYER RURAL CANTONAL

Le foyer rural a renouvelé le **stage d'initiation au ski de piste** destiné aux enfants. 48 jeunes de 8 à 14 ans ont foulé les pistes du Lioran du 6 au 10 février dernier, accompagnés par 5 animateurs et encadrés par 4 moniteurs de l'école de ski français.

Une semaine qui a permis à tous ces jeunes de les initier et de se perfectionner au ski de piste, tout ceci dans la bonne humeur et le plaisir de partager d'aussi bons moments.

Très bon cru que cette **édition 2017 de Contes et Rencontres** magnifiquement clôturée ce samedi 4 mars dans notre Maison de la Terre de Peyre. Des conteurs de grande qualité, en présence de plus de 400 personnes, une organisation parfaite des membres des foyers ruraux, en particulier de St Sauveur et d'Aumont qui ont proposé une excellente soupe ainsi que des gourmandises.

Un festival qui rappelle l'importance de la culture et de l'éducation populaire en milieu rural dans notre département de la Lozère



Pour la 19ème année consécutive, le **stage de cirque**, organisé par le foyer rural de la Terre de Peyre et encadré par l'école Urban Style, fut une belle réussite.

Pas moins de 85 enfants de Peyre en Aubrac et des environs sont venus s'initier aux arts du cirque du 10 au 14 avril au gymnase de la Terre de Peyre, avec cette année, la possibilité de s'inscrire dès l'âge de 3 ans. Une semaine pleine d'entraînement et d'enthousiasme, ponctuée par un spectacle de grande qualité, des instant d'émotion pour parents ou grands-parents, l'implication des jeunes bénévoles aux côtés des membres de l'école du cirque qui ont fourni un travail exceptionnel.

A l'année prochaine pour les 20 ans du cirque à Peyre en Aubrac.

Ce dimanche 23 avril, le foyer rural a accueilli à la maison de la Terre de Peyre, la troupe de théâtre Ste albanaise « les masques de la Limagnole » avec la présentation d'une nouvelle pièce « Francis ».

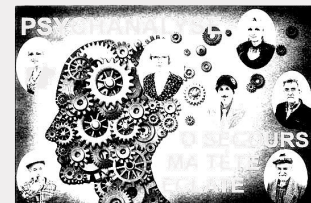
Les spectateurs présents ont pu vivre 2 heures de rire, de quiproquos, de situations burlesques dans le salon d'un psychiatre.

Une partie de la recette a été versée au secours populaire.

LES MASQUES DE LA LIMAGNOLE

Présentent

"FRANCIS"



Une Comédie de
THIERRY FRANGER

AUMONT-AUBRAC

Dimanche 23 AVRIL à 15h

salle des terres de peyre Entrée: 7€



Affaires Sociales Sportives et Culturelles (suite)

Le 21 juin, l'atelier guitare dirigé par François Brunel, a joué au théâtre de Verdure pour le plaisir des petits et des grands autour de 4 thèmes principaux : variétés et musique actuelle, classique, musette et jazz-swing.

Les participants ont pu démontrer individuellement le travail effectué au cours de l'année et ont terminé le spectacle tous ensemble avec l'atelier claquettes animé par Laure Pelapat.



Les foyers ruraux des Bessons et de la Terre de Peyre ont organisé ce samedi 8 juillet, au centre socioculturel, une soirée franco-écossaise autour de danses traditionnelles de la région et d'Écosse.

La soirée animée par Lynn et Peter et la Bourrée barrabande a connu un franc succès avec une belle participation de la population.

Parmi les nombreuses activités proposées par le foyer rural, ce sont les petite mains du savoir-faire qui se retrouvent chaque lundi au centre socioculturel, des dames habiles de leurs dix doigts, des artistes de la couture, peinture, assemblage de carton ou papier, patchwork, sac à couture....

De bons moments de convivialité où l'aide et l'échange de compétences se terminent par un goûter.



Généralions mouvement des aînés de la Terre de Peyre

Nos aînés se sont retrouvés nombreux au centre socioculturel pour renouveler leur adhésion au club et participer à l'assemblée générale. Après les souhaits de bienvenue du président et la minute de silence des amis disparus en 2016, la secrétaire présenta le rapport moral comprenant les activités proposées durant l'année écoulée, mini concours de belote, repas, voyages, spectacles, thé dansant, pétanque le mardi, belote ou scrabble le jeudi...

Le 21 mai le club s'est réuni pour fêter dignement ses 40 ans d'existence.

C'est en 1977 qu'une équipe d'anciens a pris l'initiative de créer le club des Aînés ruraux devenu aujourd'hui « généralions mouvement », depuis 5 présidents ont dirigé le club et contribué à ces 40 années d'activités et de lien social.

Un anniversaire agrémenté d'un excellent repas très apprécié par les convives, en présence des maires de Peyre en Aubrac, de la présidente départementale de généralions mouvement, qui a permis à ceux qui le souhaitent de danser grâce à Tonus musette. Une journée qui s'est terminée dans la joie et l'amitié.

Pour clore la saison et en attendant la reprise des activités à l'automne, les adhérents du club ont participé ce 25 juin à une journée de détente et de partage au centre du Ventouzet autour d'un bon repas, certains ont ensuite dansé au rythme de l'accordéon tandis que d'autres ont pu se mesurer à la pétanque ou à la belotte.



Affaires Sociales Sportives et Culturelles (suite)



Maison de retraite La Ginestado

Loto et galette se sont succédés à la Ginestado, 9 membres de la Croix Rouge sont arrivés à la maison de retraite ce vendredi 13 janvier, les bras chargés de lots pour organiser un loto, plus d'1h 1/2 d'animations, puis le moment récréatif offert par la Croix Rouge, la galette servie avec du vin pétillant, un grand merci à ces bénévoles pour leur investissement auprès de nos aînés.

Samedi 21 janvier, rendez-vous avec les familles à nouveau autour de la galette des rois.

Une rencontre qui a permis au directeur de donner une information sur le déménagement dans les nouveaux locaux et de répondre aux différentes questions et expliquer la future organisation.

Le 16 mars ont été accueillis 3 « petitous » et leurs assistantes maternelles pour partager la gym douce du jeudi, au mois de mai les enfants ont fêté le carnaval avec les résidents, ainsi qu'au mois de juin des spectacles de danses en présence des dames de l'atelier du savoir-faire.

Le 6 juillet, fête de l'été à la Ginestado en présence des familles, une centaine de convives participait à ces festivités, au menu : jambon à la broche et aligot, le thème du tour de France était à l'ordre du jour avec la confection de serviettes transformées en maillots jaunes, verts ou à pois.

Un tour de France vécu en direct le 16 juillet par 18 pensionnaires de la résidence qui ont applaudi le passage de la grande boucle, un moment inoubliable pour nos aînés revêtus de jaune et de vert.

Avec le concours du personnel, de l'animatrice, des bénévoles, les préparatifs allaient bon train, presque en fleurs de papier crépon, banderoles au couleurs du village « vivons le tour à Aumont Aubrac », fanions....

Il a fallu mettre en place toute une organisation avec l'installation sur le parking d'un commerçant, l'installation de tables et chaises sous des tonnelles décorées de ballons jaunes et verts afin de regarder tranquillement cette 15ème étape autour d'un petit apéritif et des grillades en présence de 3 aînés de la résidence des Ayres à Chanac. Quel bonheur et quelle belle journée.



Sapeurs pompiers

Comme chaque année, la Ste Barbe est l'occasion pour tous de passer une journée sous le signe de la commémoration, du partage et de la fête.

Après la messe, les hommes du feu actifs et retraités, leurs familles et les élus se sont retrouvés à la Maison de la Terre de Peyre. Le Chef de Centre adressait ses remerciements aux personnalités ainsi qu'à ses collègues sapeurs-pompiers volontaires et demandais une minute de silence pour les camarades décédés au cours des interventions.

2016 fut encore une année active avec l'incorporation de 2 volontaires, une mutation, un retour après disponibilité et 2 mises en disponibilité, l'effectif est de 26 sapeurs pompiers volontaires.





Affaires Sociales Sportives et Culturelles (suite)

Sapeurs pompiers (suite)

Sur le plan opérationnel, l'activité est répartie comme suit :

- 138 secours à la personne
- 27 accidents de transport
- 21 feux
- 9 opérations diverses

Soit 206 interventions

Le camion citerne feu tant attendu a été affecté.

Un moment fort et plein d'émotion pour ces femmes et ces hommes, la remise des diplômes, des médailles et nominations aux grades supérieurs. Le chef de centre adressait toutes ses félicitations à l'ensemble des récipiendaires très investis dans leur fonction de pompiers volontaires.

Pour clore cette journée, le verre de l'amitié a été partagé avant de se rendre à Javols pour le repas. Beau succès pour le loto organisé par l'amicale ce début mars, en présence de nombreux participants qui ont ainsi témoigné de leur attachement à notre centre de secours.



Affaires Sociales Sportives et Culturelles (suite)



Chorale de la Terre de Peyre

Depuis le mois de janvier, alti, soprani, ténors, barytons basses, tous ces membres de la chorale de la Terre de Peyre répètent assidûment des chants composants 2 opéras phares de Mozart : « les noces de Figaro » et « la flûte enchantée ».

Une répétition s'est déroulée en présence du grandiose baryton Pascal Gourgan de l'Opéra de Paris.



Vaillante aumonaise

Les équipes de la Vaillante Aumonaise ont effectué une bonne saison, en particulier les féminines qui finissent « championnes de Lozère » et obtiennent le challenge « esprit sportif ». Une belle progression en quelques années, félicitations à toute l'équipe et leur entraîneur.

L'équipe 1 qui évoluait en 1ère division Gard-Lozère, s'est maintenue, c'est un bon résultat dans une poule difficile.

Nos encouragements à tous, joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres pour la saison à venir qui verra l'équipe I avec la création du district Lozère évoluer dans un championnat constitué uniquement de clubs lozériens.

Club Fléchettes Les Verdures

Depuis début novembre, les amateurs de fléchettes électroniques se sont rencontrés dans un championnat interdépartemental selon 2 poules géographiques. Notre club les Verdures est devenu champion de la poule A nord-Lozère, félicitations à cette équipe pour cet excellent résultat.

Pétanque Aumonaise

Ce mois de juillet le challenge « Louisou Dalle » a repris tous les jeudis soirs sur notre foirail, durant ces mois de juillet et août, générant de nouveaux records de participation qui traduisent l'engouement de tous ces passionnés, touristes ou locaux pour la pratique de la pétanque.

Une participation des jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes qui fait plaisir à voir et encourage nos sympathiques responsables du club de pétanque aumonais.





Agriculture

Concours Miss Laitière et départemental Limousin

Les miss laitières se sont tenues cette année en même temps que le concours départemental limousin, rassemblant dans la grande halle d'Aumont plus de 140 animaux, beaucoup de participants et un public venu nombreux admirer les magnifiques spécimens de l'élevage lozérien.

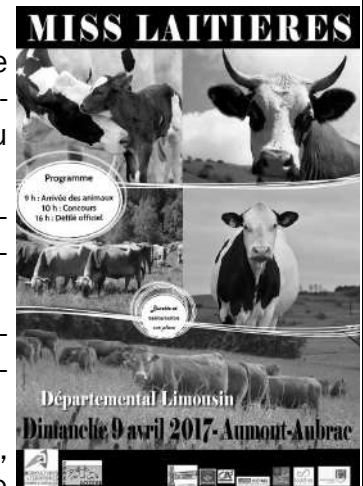
3 races laitières ont participé au concours, les races : brunes, prim'hols-tein et montbéliarde avec la désignation dans chaque catégorie de la meilleure mamelle et de la miss 2017.

Pour les limousins, les éleveurs ont eux aussi répondu présent avec l'exposition de plus de 70 animaux, une première expérience printanière réussie.

Une journée qui a permis de réunir la grande famille du monde agricole, des éleveurs qui ont présenté dans chaque race des animaux de grande

qualité, démontrant ainsi leur dynamisme et leur savoir-faire, sans oublier le côté festif et convivial.

Un grand merci aux organisateurs, au Comel, à la chambre d'agriculture, à tous ceux qui se sont investis pour la réussite du concours.



Jeunes Agriculteurs

Les jeunes agriculteurs ont tenu leur assemblée générale cantonale ce vendredi 27 janvier en présence de Bertrand Laurens, administrateur départemental venu à leur rencontre afin de leur présenter les actions menées au cours de l'année écoulée, origine des produits, P.A.C, cartographie de cours d'eau, marché au cadran, autant de sujets qui ont suscité l'intérêt des adhérents.

Les J.A. sont ensuite revenus sur la journée de « La botte à la toque » organisée avec succès l'automne dernier, avant de discuter des projets qu'ils souhaitent mettre en avant pour 2017, notamment les goûters à la ferme, l'animation lors du passage du Tour de France, la participation à une marche gourmande.

Une équipe toujours très motivée lorsqu'il s'agit de communiquer positivement autour du métier d'agriculteur.

Dès le mercredi 15 février, ils ont organisé, en partenariat avec l'Office de Tourisme d'Aumont Aubrac, leur premier goûter à la ferme sur l'exploitation de Julien Osty, jeune agriculteur sur St Sauveur en présence d'une vingtaine de personnes qui se sont montrées très intéressées et curieuses d'en apprendre sur le métier d'agriculteur.





Marché au Cadran



Près de 400 agriculteurs lozériens, mais aussi des départements limitrophes, Cantal, Haute Loire, Aveyron, ont répondu présents à l'invitation de l'association « un cadran pour tous » pour en apprendre un peu plus sur l'avancement du projet.



Un projet né il y a 2 ans sous l'impulsion de responsables agricoles lozériens qui ont, à l'unanimité lancé une étude.

Ce type de marché se développe dans toute la France, la race Aubrac, désormais 4^{ème} au niveau national, est la seule à ne pas avoir de marché dédié.

Le succès des marchés au cadran s'explique par les services apportés aux vendeurs comme aux acheteurs se traduisant par la garantie et la quasi instantanéité du paiement, la transparence des prix, la mise en concurrence des acheteurs, l'identification et le suivi des animaux avec souvent une plus-value.

Après de nombreuses réflexions et rencontres avec les différents partenaires, le site d'Aumont Aubrac s'est avéré être la meilleure opportunité de par sa proximité de l'A75, mais aussi le soutien fort des collectivités.



Agriculture (suite)

Marché au Cadran (suite)

Aline Chabandon, chargée de mission a présenté l'étude de faisabilité en s'appuyant de façon précise sur les effectifs bovins et ovins présents sur le territoire. Une maquette du futur bâtiment ainsi qu'un budget prévisionnel ont également été exposés.

Michèle Chastan, présidente du marché au cadran de Mauriac et Bruno Bunisset, président de celui d'Ussel ont pu témoigner de leur expérience assurer aux lozériens leur soutien ainsi qu'André Valadier au titre du futur Parc Naturel de l'Aubrac.

La présidente de la chambre d'agriculture a souligné le dynamisme et la volonté dont ont fait preuve les membres du conseil d'administration de l'association, notamment le président Frédéric Valette, pour le travail de qualité qu'il a mené.

De toute évidence, cette assemblée générale fera date dans l'histoire du marché au cadran d'Aumont Aubrac.

Les prochaines étapes seront le lancement du concours d'architectes et la création de la future société anonyme coopérative.

L'objectif affiché est une ouverture des installations en 2019.



Manifestations à venir au pôle régional et à la maison de la Terre de Peyre

Jeudi 10 au dimanche 13 août

Championnat de France Endurance Equestre

Samedi 9 septembre

Concourt du Broutard

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Concours race Aubrac

Les brèves



Foire de Lozère

Succès total pour la foire de Lozère, le grand rendez-vous d'Aumont Aubrac a été plébiscité par la foule, plus d'exposants, plus de visiteurs, plus d'animations. La foire d'Aumont, cette grande vitrine de notre département a tenu toutes ses promesses et la Lozère a montré ce qu'elle a de meilleur !

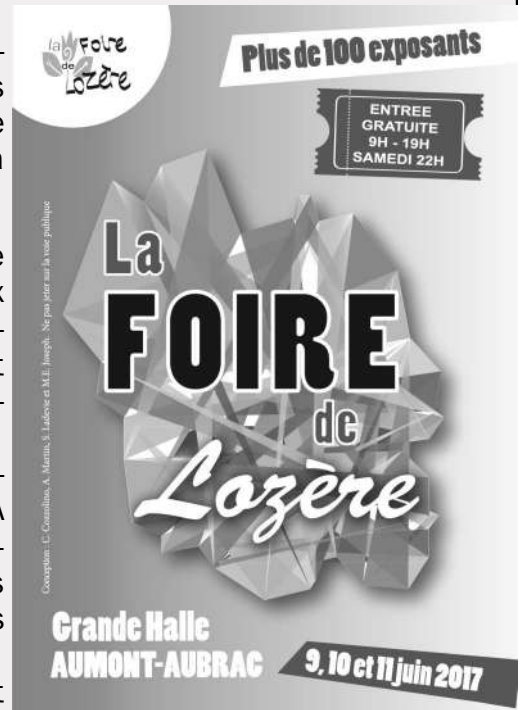
Les milliers de visiteurs ont profité d'une offre exceptionnelle d'animations autour de nombreux stands, l'accueil chaleureux des professionnels dont les carnets ont enregistré des commandes et des ventes, mettant ainsi en valeur leur dynamisme et leur investissement pour le développement économique de notre département.

Cet événement a rassemblé artisans et commerçants, en particulier ceux de notre village, l'enseignement et les loisirs, le CFA de Mende, la MFRO de Javols, le Sacré Cœur de St Chély, l'association pour l'avenir des chiens courants de chasse ainsi que les lieutenants de louvererie, qui exposaient 400 chiens, briquets de pays de Gascogne, anglo français et bien d'autres.

Pour les plus jeunes il y avait le manège, la pêche à la ligne et les promenades à poneys.

C'est au final un beau succès de notoriété et de fréquentation qui inscrit désormais cette manifestation dans la pérennité qui offre des perspectives et des retombées économiques à la Lozère.

Un grand merci au président Mathieu Turière, à Daniel Peyre, aux chambres consulaires, toute l'équipe de bénévoles qui ont préparé tout au long de l'année ce grand rendez-vous, à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette foire de Lozère 2017.





Les brèves (suite)

Commerçants et artisans

Artisans et commerçants ont répondu nombreux à l'invitation de la présidente Christelle Moureton. Après les souhaits de bienvenue, il est donné lecture des actions et animations 2016, dont les jeux soirs pendant l'été.

Les enjeux pour cette année 2017 sont très importants, la foire de Lozère les 9, 10 et 11 juin à la grande Halle et l'étape du Tour de France le 16 juillet.

L'association participe au développement du chèque cadeau lozérien Fédibon 48.

Le 12 mars, plusieurs membres se sont regroupés autour d'un petit déjeuner pour se donner des forces avant d'entamer une randonnée sur le tour des Monts d'Aubrac, un parcours qui a un fort attrait touristique pour le village et le secteur de Peyre en Aubrac.

L'objectif est de participer à l'attractivité et à la promotion de notre territoire.

Les 9, 10 et 11 juin, 8 commerçants de l'association, accompagnés des membres du comité des fêtes et du foyer rural, ont partagé dans la bonne humeur un stand extérieur lors de la 2ème édition de la Foire de Lozère dans le but de présenter aux nombreux visiteurs leurs produits, activités et animations à venir sur le secteur de Peyre en Aubrac, une belle occasion de faire la promotion de la diversité des commerces de notre commune.

Fin juin, l'association a réuni ses membres pour fêter le départ à la retraite de 2 commerçants. Un moment d'émotion très palpable, dans la bonne entente et l'amitié.

Durant cette même période plusieurs commerces, suite à des départs à la retraite ou changements de profession ont été repris ou créés sur Aumont Aubrac.

Cela s'ajoute aux nombreux travaux effectués ces derniers mois dans plusieurs de nos commerces ou entreprises locales.

On ne peut que se féliciter de voir tous ces entrepreneurs, commerçants et artisans s'engager et investir dans des activités professionnelles de proximité nécessaires et vitales pour le bien-être et la vie quotidienne de nos concitoyens, un encouragement pour les nouveaux à s'installer et travailler en Terre de Peyre, aux côtés de tous ceux qui œuvrent et participent depuis de longues années au développement économique de notre territoire.

« Ensemble pour Peyre en Aubrac »

Le 6 mai plusieurs personnes dont les représentants du comité des fêtes aumonais, de l'association des commerçants et artisans et du foyer rural de la Terre de Peyre se sont retrouvés à la salle de la mairie afin de créer une nouvelle association.

Le but est de fédérer des bénévoles autour de projets communs et d'actions communes afin de faciliter l'organisation de grands événements sur le secteur de Peyre en Aubrac.



Le 1er projet sera de chapeauter l'organisation des manifestations du 13 au 16 juillet autour de l'étape du tour de France.

Les brèves (suite)



« Ensemble pour Peyre en Aubrac » (suite)

Depuis le début de l'année, une mobilisation importante s'est créée autour de cet événement entre le monde associatif, les acteurs économiques, la population et les élus.

Cette capacité de se regrouper autour de projets communs, la mobilisation massive et l'investissement du plus grand nombre, en particulier dans le passage du tour de France tout au long de ce semestre a permis d'offrir ce 16 juillet un accueil chaleureux à la caravane et au peloton, de véhiculer une belle image de notre territoire auprès d'un public venu par milliers envahir notre cité parée de jaune et de vert, de mettre en lumière auprès des médias cette opération « vivons le Tour à Aumont Aubrac ».

La magie du tour, une formidable promotion, une grande réussite due à l'engagement d'une centaine de personnes, responsables d'associations ou autres, chacun pourra se retrouver à travers ces lignes.

La démonstration que l'on pouvait, dans un état d'esprit constructif et solidaire, réaliser de belles choses et donner l'envie à beaucoup de téléspectateurs de découvrir nos magnifiques paysages de l'Aubrac et de la Margeride.





Les brèves (suite)

FNACA

Après la messe célébrée dans l'église St Etienne, la commémoration du 72ème anniversaire de la capitulation des nazis face aux alliés s'est déroulée à Aumont Aubrac ce dimanche 7 mai, en présence des anciens combattants, porte-drapeaux des 6 communes, membres de la FNACA, des élus et de la gendarmerie.

Le président des anciens combattants donna lecture du message du secrétaire d'état, suivi du dépôt de gerbes, du rappel des soldats morts au combat, de la sonnerie aux morts et de la Marseillaise. La population fut ensuite invitée par la municipalité à partager le verre de l'amitié.



Rallye historique Lozère

C'est sous un beau soleil que le 74 équipages, dans leurs rutilants véhicules de plus de 30 ans, ont pris le départ ce samedi 17 juin du 16ème Pays de Lozère pour un périple de 2 jours.

Venant de 26 départements, ils sont partis découvrir le cœur du Gévaudan à travers la Margeride, les Causses et l'Aubrac, des routes et des trajets très pittoresques choisis par un expert, le président Chapy toujours aussi imaginaire et créatif.



Journée de la Femme

Le 8 mars, 60 femmes de Peyre en Aubrac ont célébré dans la convivialité la « journée internationale des droits des femmes » autour d'un bon repas. Elles ont échangé amicalement sur beaucoup de sujets, avec une idée, la création d'un café-rencontre culturel qui s'est organisé par une rencontre littéraire le mardi 23 mai à la mairie d'Aumont Aubrac.

Les brèves (suite)



Amicale musiciens Aubrac-Margeride Marcel Pelat

Le 45ème banquet de l'amicale s'est tenu ce 19 février dans notre cité aumonaise débutant par la messe animée par l'équipe liturgique et les musiciens de l'amicale.

Ensuite, tout le monde se retrouvait à la Maison de la Terre de Peyre pour la photo souvenir, l'interprétation de plusieurs morceaux de musique, l'apéritif, puis les 200 convives prenaient place pour partager un excellent repas.

Au cours de son discours, le président rendait hommage à Marcel Pelat récemment décédé, des refrains de sa composition étaient interprétés par les musiciens. Tous ces adeptes de la musique traditionnelle se sont succédés sur l'estrade tout au long de l'après midi avec la participation du groupe de chant « traditions en Aubrac ». Une journée terminée par une soupe à l'oignon qui a ravi l'ensemble des participants.



Cœur des motards

Les motards attendaient le public sur la place de la mairie ce samedi de juin pour proposer à la population leurs jolies roses de différentes couleurs afin de soutenir la ligne contre le cancer, une belle action de générosité.



Comité de Jumelage

Dans le cadre du jumelage de Plougonvelin, un groupe de bretons est venu découvrir notre belle région du 21 au 27 juin.

Sous un soleil de plomb, ils ont ainsi pu visiter le Puy en Velay, la grotte de l'Aven Armand, l'Aubrac et pour terminer un déjeuner dans un buron où ils ont pu découvrir et savourer un pounti (recette qu'ils ont apportée de Bretagne).

D'autres projets sont déjà à l'étude, notamment une rencontre de sportifs bretons lors du trail de Nasbinals l'année prochaine. Ainsi nos relations amicales se confortent et durent.

Comité des fêtes

Depuis le début de l'année, notre comité des fêtes reste sur la brèche, des activités pratiquement chaque mois, fête du cochon, chasse à l'œuf, feu de la st jean, bal populaire, fête du pain au profit des plus petits jusqu'aux plus grands.

Un investissement avec les autres associations notamment « Ensemble pour Peyre en Aubrac », les événementiels « foire de Lozère », « tour de France », nos bénévoles du comité sont présents et engagés dans tous les moments forts qui font vivre notre cité. Des animations qui vont se poursuivre cet été avec la fête votive, la brocante puis la fête du cochon en novembre, le marché de Noël et l'organisation du réveillon... Tout un programme !!!





Le recensement a été effectué sur la commune déléguée de la Chaze de Peyre du 19 janvier au 18 février.

C'est Françoise Busin, nommée par le maire Denis Gras qui dans son rôle d'agent recenseur est venue à la rencontre de la population.

Profitant du passage du tour de France, des travaux sont prévus sur la route départementale qui traverse Lasbros.

La commune est éligible cette année aux travaux de voirie pour un montant de 60 000€.

Un commerce bar-restaurant « Le Graniti'K » s'est ouvert à Lasbros ce mois de mai.

La commune est très heureuse d'accueillir ce couple de jeunes qui s'installe et décide d'investir et travailler sur son territoire.

La société de chasse de la Chaze de Peyre a organisé son repas le 26 février dernier à la salle des fêtes, à la satisfaction de tous les présents qui ont vécu et partagé une belle journée.

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 25 mars.

Après le bal disco du 4 mars, les jeunes du comité ont invité la population à la traditionnelle fête du pain : repas campagnard, vente de pain cuit au four, bal musette le samedi et manouls le dimanche matin ont composé le programme de ce week-end de début juillet

LA CHAZE DE PEYRE

FÊTE LE PAIN !!!

SAMEDI 8 JUILLET

- VENTE DE PAINS ET DE FOUACES CUITES AU FOUR **TOUTE LA JOURNÉE !**
- APÉRITIF **A PARTIR DE 19H !**
- REPAS « TOUT AU FOUR » **13€/PERSONNE AVEC ENTRÉE BAL**
- BAL AVEC « TONUS MUSETTE » **ENTRÉE 6€**

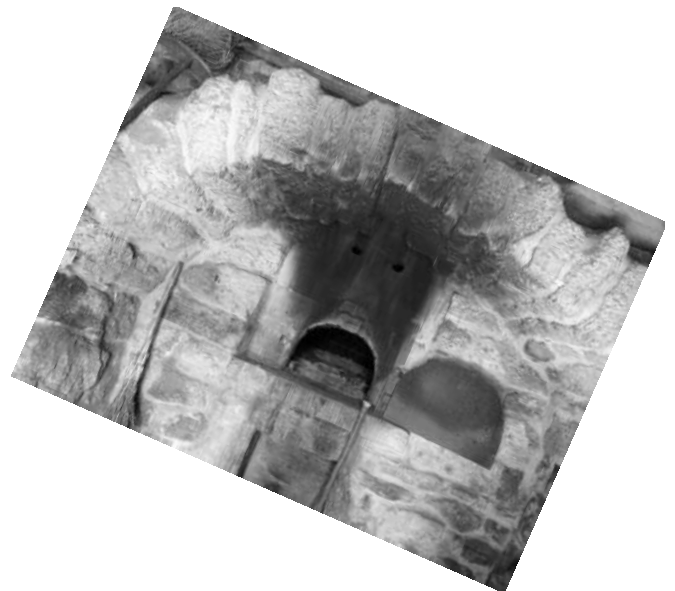
DIMANCHE 9 JUILLET

- DÉJEUNER AUX MANOULS **A PARTIR DE 8H**
- 12€/PERSONNE**

Réservation : 06.74.57.06.35

La Chaze de Peyre
Comité des Fêtes
Sainte Colombe de Peyre

IPNS





Commune déléguée Fau de Peyre

Pour la première fois « l'Echo municipal » est ouvert aux maires délégués de la commune nouvelle « Peyre en Aubrac ».

Je remercie Alain Astruc, maire de cette nouvelle commune de nous inviter ainsi à communiquer avec vous en particulier avec les administrés de nos communes déléguées.

La création de cette nouvelle commune n'a pas rencontré de critique particulière de la part des faupeyrens.

En effet la vie communale se poursuit et son conseil (communal) continue d'œuvrer pour le bien-être de la population. A titre d'exemple, la mutualisation des moyens a, entre autre, permis de nettoyer le cœur du village du Fau de Peyre par la mise à disposition de la balayeuse d'Aumont et d'un salarié de Ste Colombe.

Travaux : depuis le début de l'année

- poursuite de l'ouverture et entretien des chemins
- Mise en discrétion des réseaux secs de la Baraque des Gouttes

Dans les mois à venir, réalisation de la 2ème tranche de la mise aux normes de l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergie.

Quant au programme de voirie, il va permettre de terminer l'aménagement du village de Salèles.

J'espère que la période estivale qui s'achève vous a été agréable et vous a apporté ces moments de liberté et de respiration propices à une rentrée réussie.

Le conseil municipal du Fau de Peyre a eu le plaisir de recevoir les aînés de la commune au restaurant Del Faou en ce dimanche 9 avril. Un repas très apprécié par les anciens chaleureusement accueilli par le maire Daniel Mantrand.

Un bon moment de partage et d'amitié, prolongé tard dans la soirée, des agapes que tous souhaitent maintenir dans le village.



Comme il est de coutume, les chasseurs ont invité familles et amis autour d'une bonne table ce 19 février, au restaurant du Fau, 70 convives participaient au repas, heureux de se retrouver et d'évoquer des histoires de chasse.

Après la dégustation d'un excellent menu, la piste de dans a été prise d'assaut, une sympathique journée ponctuée par une soupe au fromage.



Mot de Christian Malavieille, maire délégué et président de la commission Environnement Eau Assainissement

Déjà aujourd'hui les problématiques liées à l'environnement, l'eau potable et le traitement des eaux usées sont au premier plan des préoccupations des citoyens et de leurs élus. Nous avons la chance de nous trouver dans une zone très protégée par rapport aux pollutions liées aux pesticides et aux métaux lourds, mais nos ressources sont souvent sensibles aux pollutions bactériennes car très superficielles. A l'avenir le coût de ces services ainsi que le traitement des déchets seront des postes budgétaires à surveiller au plus près, surtout si les normes imposées continuent à devenir toujours plus strictes.

Dans beaucoup de nos villages, des assainissements collectifs ont été réalisés mais d'autres restent à réaliser ou à mettre aux normes. C'est le cas du village d'Aumont dont le projet va bientôt entrer dans sa phase de travaux pour un montant de plus de 2 millions d'euros subventionnés à 80%. Depuis déjà quelques années le contrôle de toutes les installations individuelles est obligatoire. Jusqu'à ce jour, seul le contrôle systématique des constructions neuves (où lors des ventes) a été réalisé. Le domaine SPANC (Sce Public d'Assainissement Non Collectif) est une compétence de la communauté des communes. Des ajustement sont en cours de réalisation pour harmoniser nos techniques et répondre aux exigences de la loi.

En ce qui concerne nos pratiques pour l'entretien des espaces publics, notre commune a choisi d'aller au-delà de la législation future au 1er janvier 2018 avec l'aide du PNR Aubrac. Un diagnostic a été réalisé et nous avons assisté à des démonstrations de pratiques et de matériels nouveaux. Ce programme « Zéro Phyto » (diagnostic naturel), financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne et la région, entraîne la suppression totale des herbicides sur les espaces publics.

Il faudra malgré tout accepter de voir quelques herbes supplémentaires et certains espaces aménagés différemment, des panneaux d'information vont être apposés prochainement dans nos villages.

Le 29 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux, en présence de nombreux habitants de Javols, heureux de se retrouver en ce début d'année à la salle des fêtes. Au cours de son intervention, Christian Malavieille a présenté les différents travaux réalisés en 2016 : aménagements de la Bessière, restauration de la croix et du lavoir de Volpillac, statue de la vierge et pont-Eiffel, réfection de la route entre Chabannes, la Bessière et Volpillac, réfection des chemins ruraux.



Pour 2017, il est prévu la fin des travaux du site archéologique, l'aménagement de l'ancienne mairie, la création d'un espace de stationnement dans le village de Javols.

Un point est fait sur les compétences de la commune nouvelle Peyre en Aubrac ainsi que sur la nouvelle communauté des communes de Hautes Terres de l'Aubrac, sur les horaires d'ouverture de la mairie déléguée et de l'agence postale de Javols.

La société de chasse de Javols a organisé son repas le dimanche 5 mars à la salle des fêtes en présence de nombreux convives très satisfaits de partager avec les chasseurs un excellent repas dans l'ambiance et la bonne humeur.

Ce 1er semestre, la très active équipe du foyer rural de Javols a proposé chaque mois des thés dansants accompagnés de succulents repas, au cours de ces soirées des menus différents, tête de veau, saucisse pommes de terre, blanquette de veau, cuisses de grenouilles pour le plus grand plaisir des danseurs et fins gourmets.





Vide Grenier

La 2ème édition du vide greniers de Javols qui s'est déroulée début juillet sur l'ancienne aire de camping a connu un franc succès populaire.

Tout se prêtait à la réussite et au bon déroulement de cette journée, un temps agréable sans pluie ni grande chaleur, de nombreux exposants pour le plus grand bonheur des chineurs venus à la recherche de l'objet insolite ou de la bonne affaire.

A l'heure du déjeuner, la buvette a été prise d'assaut et tous ont pu apprécier la petite restauration : grillade et frites maison.

Merci à tous les visiteurs, exposants, bénévoles et membres du foyer rural de permettre que ce rendez-vous existe grâce à leur dévouement et à leur efficacité.





Fin de saison pour le club de scrabble de Javols

Incontournable moment annuel de la vie du club de scrabble, le rendez-vous au Régimbal a eu lieu mi-juin pour clôturer la 4ème saison autour d'un apéritif dînatoire toujours très attendu et apprécié.

Chaque lundi après-midi, les adeptes allient plaisir du jeu et désir de se distraire dans le but de partager cette passion et développer des liens d'amitié et de convivialité.

Depuis 4 ans le club s'est enrichi de joueurs fidèles et passionnés de tout âge et de tout niveau qui pratiquent le « scrabble loisir » sans esprit de compétition dans le but de progresser au cours de séances ludiques où chacun trouve sa place.

Le lieu de réunion habituel est la salle du conseil de la mairie et le meilleur accueil sera réservé aux nouveaux adhérents.

Pour cela n'hésitez pas à vous renseigner au 06 75 70 95 17.



Dans le cadre d'un projet sur le développement durable, les élèves de 4ème et 3ème de la Maison Familiale de Javols vont installer un système de compostage afin de valoriser les bio-déchets issus de la cantine de l'école.

Pour parfaire leur connaissance de la filière du traitement des déchets, ils ont effectué plusieurs visites au centre de traitement du Redoundel du SDEE, à la déchetterie de St Chély, à l'hôpital François de Tosquelles à St Alban afin de voir la plateforme de compostage en cours de fonctionnement.



Cette année le musée archéologique de Javols propose durant l'été une exposition en forme de clin d'œil intitulée « le tour des Gaules d'Andéritum », allusion bien sur à l'étape du tour de France cycliste du 16 juillet 2017.

A la façon du tour, entrepris par un célèbre petit gaulois, découvrez vestiges, divinité, moyen de valorisation de 11 sœurs jumelles d'Andéritum.

A l'occasion de cette exposition, le musée a proposé de découvrir la spécialité de l'étape : le savoir-faire de la tonnellerie.

Une autre animation originale, un jeu d'enquête qui associe des lieux de crime, des armes et des personnages « qui a tué le dernier Gabale ? »

Lors des dernières journées archéologiques, Pierre Croizet, concepteur du matériel innovant au service du patrimoine culturel, est venu présenter des tablettes numériques et des casques qui permettent de visionner la ville au même endroit à l'époque antique du II^e siècle après Jésus Christ. Ce projet sera prochainement validé scientifiquement. Une grande avancée pour notre site qui deviendra beaucoup plus interactif.





Commune déléguée Ste Colombe de Peyre

L'aménagement du logement communal du centre du Ventouzet est réalisé, il devrait être prochainement proposé à la location.

Ce projet a bénéficié de subventions de l'état au titre de la DETR et du département grâce aux contrats territoriaux.

Lors de la réunion du 27 avril, le conseil municipal de Peyre en Aubrac a donné un avis favorable à l'adhésion au groupement d'employeurs « Puech de la Rode ».

L'assemblée générale de la **société de chasse de Ste Colombe de Peyre** s'est déroulée le samedi 11 février dans les locaux de la mairie.

En cette fin d'année scolaire, les **élèves de l'école Léon Dalle** se sont rendus en Aveyron pour visiter le château de Calmont.

Une journée très riche où ils ont pu découvrir la vie quotidienne au moyen-âge, des armures, des blasons de la côte de maille, du tir à l'arc et à l'arbalète.



Centre Ventouzet

Conjuguer la bande dessinée et l'art plastique c'est une nouvelle idée pédagogique déclinée avec virtuosité par le centre d'accueil du Ventouzet, dans le but d'amener les enfants à la création.

Un travail conséquent qui commence par l'élaboration d'une histoire, puis d'un story-board et la mise en image ou en forme.

Ce lien avec le graphisme est un appui important pour les enfants, peu attirés par la lecture, ou les plus petits.





*Commune déléguée
St Sauveur de Peyre*

Orange a achevé les travaux de refonte de la desserte de St Sauveur de Peyre dans le cadre du programme d'accélération « orange territoires connectés.

Des travaux qui ont consisté à déployer la fibre optique sur 6 500m entre Javols et St Sauveur, offrant des débits plus importants pour les foyers dont les lignes sont proches du N.R.A.

.Pour plus d'informations, ou vérifier son éligibilité à ces nouveaux services, le numéro d'appel est le **3900**, sinon vous pouvez consulter le site <http://reseaux.orange.fr>

Le nouveau site de la commune déléguée :

<http://www.saintsauveurdepeyre.fr> a été mis en ligne le 18 mai dernier, un site relié avec la page facebook de la municipalité et les autres réseaux sociaux.

Pour célébrer la victoire du 8 mai, les habitants et conseillers municipaux, entourés des anciens combattants, des porte-drapeaux de St Sauveur se sont réunis devant le monument aux morts.

Après quelques mots d'accueil, le maire donnait lecture du message du ministre de la Défense, suivi de l'appel aux morts de la commune, du dépôt de gerbe, une cérémonie ponctuée par la Marseillaise. Le verre de l'amitié partagé à la salle des fêtes concluait cette journée du souvenir.

La société de chasse a organisé son loto le 1er janvier, une après midi des plus conviviales avec une bonne participation qui a satisfait les membres de l'association. La saison de chasse s'est terminée par une dernière battue et l'assemblée générale s'est déroulée le samedi 1er avril à la salle des fêtes de St Sauveur. Les chasseurs ont régalé et allumé le feu lors de la traditionnelle fête de la St Jean.





Commune déléguée St Sauveur de Peyre

(suite)

Les rencontres seniors proposées par le foyer rural de St Sauveur ont repris en ce début d'année avec en moyenne la participation d'une vingtaine d'aînés très heureux de partager de bons moments.

Ce 3 mars, le foyer rural a accueilli, dans le cadre du festival « **Contes et Rencontres** », porté par la fédération départementale, le conteur africain Thierno Diallo qui s'est produit devant un public venu très nombreux. Un beau spectacle et une belle soirée.



Dans le cadre de la **nouvelle édition « en chemin, j'ai rencontré »**, l'association a reçu une cinquantaine de marcheurs le 29 mai dernier à la salle des fêtes. Au cours de leur randonnée, les participants ont découverts le métier de charpentier traditionnel une activité exercée par Delphine Daltriez et Christophe Millet.



Le 8 juillet, le chœur de Lozère était présent en l'église de St Sauveur. Au programme : requiem de Mozart, chants russes.... De nombreuses activités pour le dynamique foyer rural au cours de ce premier semestre 2017.

Trèfle lozérien Spéciale organisée à Combelonges pour cette première journée du trèfle 2017.





Commune déléguée St Sauveur de Peyre

(suite)

Avec entrain et tonicité, **Karine Gilles** a réuni de nombreux adeptes lors de son atelier à St Sauveur le 13 mai.

Sur le terrain, elle a présenté les diverses plantes et donné les utilisations que l'on peut en faire, infusions, huiles essentielles, confitures, sirops, arômes, une excellente initiative à encourager.



C'est une sympathique soirée organisée par la Société du Sou qui a rassemblée en cette fin d'année scolaire, l'équipe enseignante, le personnel, les parents et enfants de l'école publique et les élus. Laure Trocellier, la présidente de l'association des parents d'élèves a remercié tous ceux qui s'impliquent dans la vie de l'école, les membres bénévoles en particulier Laétitia Tichet qui a assuré la gestion de la trésorerie et Caroline l'auxiliaire de vie scolaire.



Communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac

Les 3 communautés des communes : Terre de Peyre, Hautes Terres et de l'Aubrac lozérien se sont effacées pour mieux se retrouver au sein de la communauté des communes des Hautes Terres de l'Aubrac.

Ce vendredi 13 janvier à la maison de la Terre de Peyre, les 35 élus représentant les 17 communes de haute Lozère étaient présents : Peyre en Aubrac, Nasbinals, Fournels, Monts-Verts, Recoules d'Aubrac, Termes, Albaret le Comtal, la Fage Montivernoux, Malbouzon-Prinsuéjols, Noalhac, Brion, Chauchailles, Grandvals, Marchastel, St Juéry, Arzenc d'Apcher et St Laurent de Veyres.

Après l'élection du président, il est décidé la mise en place d'un bureau composé du président, de 8 vice-présidents et 3 membres, soit 12 élus provenant par égalité des 3 anciennes communautés des communes.

Chaque vice-président est responsable d'une commission. Au cours des différentes réunions qui se sont déroulés ce semestre, nous avons procédé à la désignation des délégués dans les différentes structures intercommunales et associations, chaque élu a pu prendre ses responsabilités dans le domaine qu'il souhaitait. Lors des différents conseils communautaires, il a été décidé à l'unanimité l'instauration du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

La création d'une régie pour l'office de tourisme de Nasbinals, de la création de commissions thématiques :

1. Commission développement économique et touristique - Président : Bernard Bastide
2. Commission Finance - Président Eve Brezet
3. Aménagement de l'espace-voirie-urbanisme - Président David Bourrichon
4. Action sociale scolaire : Présidente Marie France Prouhèze
5. Environnement - Eau - Président Eric Malherbe
6. Associations vie sociale, sportive et culturelle - Présidente Raymonde Joubert
7. Logements, cadre de vie, téléphonie mobile - Président Michel Guiral

Les comptes administratifs et de gestion 2016, le budget primitif 2017 sont votés à l'unanimité.

Principaux dossiers en cours :

- Réhabilitation des déchetteries de Nasbinals et de Fournels
- Acquisitions de matériel : saleuse à Nasbinals, véhicule technique à Fournels
- Adhésion à l'agence Lozère développement du syndicat mixte A75, à Lozère ingénierie, au syndicat mixte des monts de la Margeride, au syndicat mixte numérique très haut débit
- Approbation de la transformation du pays du Gévaudan en PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux)
- Acquisition terrain à Aumont Aubrac pour le projet du marché au cadran
- Projets d'aménagements du château de Fournels, d'une salle socio sportive culturelle à Nasbinals.
- Atelier relais Peyre à Aumont Aubrac
- Entretien et balisage des itinéraires
- Emploi d'un directeur des services techniques

PNR Aubrac

Le 23 mars, les élus de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère, membres du syndicat mixte du PNR se sont réunis à la Fage St Julien pour faire le point sur la procédure de création du Parc Naturel Régional de l'Aubrac et sur les projets en cours.

L'enquête publique préalable au classement du parc a démarré le 28 février et s'est achevée le 30 mars.

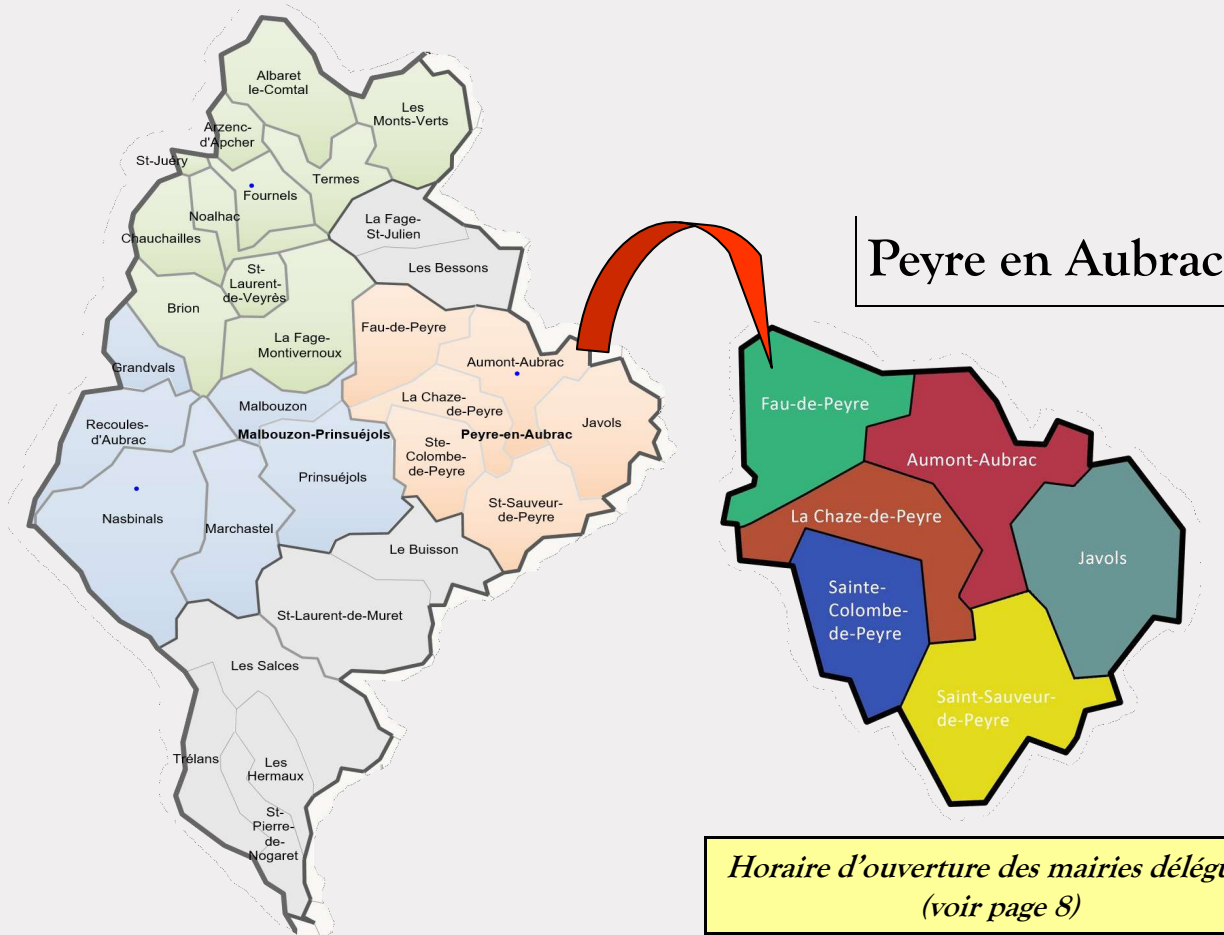
Une fois l'enquête publique terminée, le syndicat mixte devra apporter les réponses aux questions formulées et éventuellement adapter le projet de charte du parc en conséquence.

La 2ème phase de la procédure est entamée avec la consultation des 68 communes, 7 communautés des communes et 3 départements qui devront se prononcer définitivement sur leur souhait d'intégrer ou non le PNR Aubrac.

Dans cette perspective, les projets en cours ont été détaillés : lancement des premières études et actions dans le cadre du pôle d'activités de pleine nature, conception du mobilier lié à l'itinérance en partenariat avec l'Ecole Nationale des Arts Appliqués et des métiers d'art, mise en œuvre du programme zéro-phyto, avancée de l'étude de la signalisation et publicité qui permettra de proposer une signalétique routière propre à l'Aubrac, formation sur la gestion forestière durable, traitements antiparasitaires pour le bétail, méthode de lutte contre les campagnols terrestres

Enfin, les élus du syndicat se sont penchés sur le logo, les 872 participants à la consultation publique ont mis 2 logos en avant où la vache Aubrac occupe le premier plan.

Nouvelle Communauté des Communes des « Hautes Terres de l'Aubrac »



*Horaires d'ouverture des mairies déléguées
(voir page 8)*